

## DE TOUTES LES MUTATIONS

### MOT DE LA RÉDACTION

Notre époque est bouleversée par de nombreux changements, que ce soit d'ordre économique, politique, technologique ou encore culturel. La société se transforme et nous transforme. Dans ce numéro du SPUL-lien, nous explorons comment s'expriment ces changements au sein même de l'institution universitaire alors que, depuis une bonne dizaine d'années, notre campus prend ou subit des virages importants.

D'abord, la population étudiante se compose maintenant d'une majorité de jeunes qui travaillent tout en faisant leurs études. A-t-on raison de parler de plus en plus de clientèles étudiantes? Tout comme la communauté étudiante, le corps professoral se féminise progressivement. Quels signes d'avancement doit-on y reconnaître? Les puissantes technologies numériques (Internet, mobile et automatisation de la connaissance) envahissent de plus en plus le champ de la pédagogie et du coup, remettent en cause les pratiques pourtant confirmées de l'enseignement supérieur. Y a-t-il progrès réel ou recul conséquent?



Photographie: Marc Robitaille

### HYPOTHÈSES ACADÉMIQUES

Oeuvre d'Antoine Dumas (1993)  
Huile sur toile  
91,5 cm x 1,07 m  
Collection de l'Université Laval

« Évoquant les maîtres du passé, de dignes universitaires formulant des hypothèses sur l'ordre du monde à venir. Cependant que la pensée humaniste acquise au cours des âges, comme à travers un long couloir, semble particulièrement menacée. »

Antoine Dumas

D'autre part, la recherche se trouve aujourd'hui en partie commanditée, ce qui suscite forcément de nouvelles orientations et ceci, pour le meilleur ou pour le pire? La question qui se pose plus globalement est de savoir quelle part de ces bouleversements est désirée et quelle autre est imposée, voire même répudiée? Comment peut-on y remédier? Dans un contexte de grandes mutations sociétales, on constate que l'université n'est plus à l'abri des « chocs du présent » et dans ces circonstances, on pourrait toujours se consoler en se disant qu'elle n'est plus la tour d'ivoire qu'on l'accusait d'être.

Dans ce numéro:

**L'Université à venir** - Thomas De Koninck

**Au fil du temps** - Parcours d'un collègue: entrevue avec Marcel R. Boulay

**La recherche en mouvement** - Joël de la Noüe

**L'ère marchande de l'université** - Guy Jobin

**D'apparentes banalités** - Marie-Ève Arbour

**De plus en plus, l'éducation en ligne** - Martine Mottet

**Réflexions...Au temps des mutations** - Claude Bazin

**L'implication universitaire au sein des milieux professionnels** - Marc Gervais

**Des défis multiples** - Chantal Beauchamp

Ce numéro a été coordonné et réalisé par

LE COMITÉ SUR  
LES COMMUNICATIONS

# L'UNIVERSITÉ À VENIR



THOMAS DE KONINCK  
Faculté de philosophie

Faire le tour d'une université en s'arrêtant à chaque discipline particulière permettrait d'additionner bout à bout les abstractions ou réductions possibles, de plus en plus nombreuses. En effet, on doit compter la myriade de spécialités divisant à leur tour les disciplines, sans parler des techniques pertinentes, et qui met en relief la fragmentation du savoir contemporain. Toutes ont tant à nous révéler, alors que chacune n'offre qu'une part infime du savoir disponible, pour ne rien dire de l'immensité et la profondeur de ce qu'il reste à découvrir.

Dès lors, où donc trouver l'unité et l'universalité que proclame le nom même d'université? On a fait ressortir de nos jours l'excellent concept de *complexité* comme offrant une solution à l'émission du savoir en question. Or, est *complexe* au sens étymologique du terme, ce qui est « tissé ensemble ». À quelles conditions ce tissage peut-il se réaliser?

Le savoir est une œuvre collective, il est l'affaire d'une communauté. Il faut donc la dimension d'une université et le type de relations humaines qui la définit, pour que puisse émerger une vie universelle du sens qui se construit dans une approximation permanente. Nous nous constituons dans la communication, dans la relation entre les personnes, dont une des formes les plus vitales est certes l'enseignement. La recherche avancée est dans sa suite tout aussi nécessaire à l'université. Il faut à jamais reléguer aux oubliettes les dichotomies primaires du type « recherche ou enseignement »; l'une alimente l'autre et réciproquement de manière essentielle, nous devrions en prendre acte. D'autres dichotomies, d'ores et déjà dépassées, sont démenties par le succès mérité de la transdisciplinarité.

L'apport des étudiants est aussi un facteur vital dans l'éducation et que l'on oublie parfois. Une université où l'intelligence, la passion des idées, le travail de longues heures, l'attachement à ses études apparaîtraient socialement inacceptables serait une supercherie. Il doit s'agir en réalité d'une communauté au sens fort, en vertu de l'ensemble de

témoins qu'elle implique, du partage des savoirs, des échanges entre penseurs, artistes, savants et responsables divers. Aussi, l'autorité de grandes universités s'est-elle souvent avérée plus considérable dans l'histoire que le pouvoir politique. Notre propre histoire québécoise ne manque pas d'exemples à cet égard.

Selon la juste expression de Northrop Frye, l'université est la « centrale d'énergie de la liberté ». Elle incarne en principe tout ce que l'humanité peut faire, créer, et ce que le reste de la société peut réaliser si elle veut bien essayer. Elle est à l'œuvre dans le monde, partout où l'on accepte la vision de l'artiste, la distance du savant, la patience de l'enseignant et bien sûr le questionnement des jeunes et moins jeunes. Les humanités y occupent une place centrale, même si elles sont des domaines de controverses du seul fait que leur référent ultime soit l'humanité elle-même.

En contrepartie, les effets délétères de la rapacité sur la nature, l'environnement et l'économie mondiale marquent chaque jour davantage cette importance de l'humain. Il y a lieu de s'en réjouir si cela contribue à réveiller le lien de solidarité, le fait de porter ensemble la responsabilité de l'humain comme tel. L'éthique nous engage dans une responsabilité collective dont le fil conducteur est ce lien de solidarité humaine. Cette nouvelle figure du bien commun devrait trouver dans l'université une première médiation concrète contre l'utopie de l'immédiat. Permettre aux marchands du pouvoir de radier ces organes vitaux que sont pour une société les arts, la culture et la science équivaut en quelque sorte à tuer dans l'œuf l'avenir des jeunes et de la nation.

L'université est appelée à préserver le lien entre la connaissance et le désir de vivre, en réunissant jeunes et aînés dans la considération imaginative du savoir. Le *dialogue* est de plus en plus *urgent* afin d'honorer de plus en plus concrètement la belle dénomination de *cité universitaire*.



**PARCOURS D'UN COLLÈGUE :**  
**ENTREVUE AVEC**  
**MARCEL R. BOULAY**  
 Département de kinésiologie

De 1973 à 2013, voilà donc 40 ans que je suis professeur à l'Université Laval. Entrer à l'université, pour moi qui suis fils d'ouvrier, n'était pas commun. Je venais de la Côte-de-Beaupré, de Montmorency, comme Fernand Dumont. Dans ma classe en fin de secondaire, nous étions quatre élèves sur onze à pouvoir fréquenter l'université, dont trois de ces quatre sont devenus professeurs à l'Université Laval. C'était exceptionnel, les études supérieures n'étaient pas valorisées comme aujourd'hui.

J'ai d'ailleurs fait mes études entièrement à l'Université Laval. Au sortir d'une année au Collège militaire de Saint-Jean d'Iberville, j'ai commencé mon baccalauréat à l'automne 1964 à la Faculté des sciences de l'éducation, au Département d'éducation physique, pour terminer au mois de mai 1968. Dès l'automne 1969, j'ai commencé mes études de deuxième cycle au Laboratoire de neurobiologie de la Faculté de médecine tout en travaillant comme assistant de recherche avec le professeur Claude Bouchard. J'étais alors le premier étudiant provenant du Département d'éducation physique qui « osait » fréquenter la Faculté de médecine. J'ai mis les bouchées doubles. J'ai fait mes études de maîtrise en même temps que je continuais à travailler dans le laboratoire devenu le Laboratoire des sciences de l'activité physique. Je suis passé directement au doctorat sans écrire de mémoire de maîtrise. Avant même de terminer, un poste de professeur s'est ouvert au Département d'éducation physique et j'ai commencé ainsi ma carrière de professeur à l'Université Laval, en juin 1973.

Le campus était très différent de ce qu'il est aujourd'hui. Quand je suis arrivé, c'était l'année de l'ouverture du pavillon De Koninck. Je pense qu'à ce moment-là, nous n'étions pas 6 000 étudiants sur le campus. Depuis, la population a explosé, elle dépasse maintenant 40 000 étudiants et les pavillons se sont multipliés. J'ai vécu l'ouverture du PEPS en 73 et, cette année, 40 ans plus tard, celle du Super PEPS. Le campus n'était pas aussi vivant qu'il l'est aujourd'hui. Contrairement aux mutations biologiques, qui sont soudaines, c'est une transformation graduelle que nous avons vécue.

Parlons d'informatique. Je me rappelle le fortran, les cartes perforées, la recherche documentaire à la bibliothèque. On y passait des heures. On écrivait aux auteurs pour obtenir

## AU FIL DU TEMPS

des tirés à part. On les recevait de partout dans le monde. Ça faisait le bonheur des philatélistes. On est passé des cartes perforées (des fois, ça prenait plusieurs jours à obtenir le résultat d'un programme), au système APL où nous avions une console dans le laboratoire. Quand l'informatique s'est démocratisée, on a eu des ordinateurs personnels. Mon premier avait un processeur 8088, pas de disque dur mais des disquettes souples. Aujourd'hui, un téléphone cellulaire contient plus de mémoire et quand vous êtes sur Internet, vous tapez quelques mots et paf! vous pouvez lire l'article recherché. Pour dactylographier un manuscrit au début de ma carrière, il fallait le remettre à une secrétaire qui le mettait sous la pile et vous le remettait une ou deux semaines plus tard, car le personnel de soutien était déjà insuffisant. Maintenant, on tape nous-mêmes, c'est plus rapide, peut être pas plus efficace, mais certainement pas plus rentable! Ce fut une modification graduelle de nos habitudes de travail.

L'étudiant que j'étais – que nous étions – entre 1964 et 1968, étaient fort différents de ceux d'aujourd'hui. On était assez respectueux des autorités, même si on contestait parfois les professeurs, nous étions assez classiques au sortir de la « grande noirceur ». Maintenant les étudiants sont plus éveillés, revendicateurs, ils veulent que tout soit écrit, avoir accès aux notes et PowerPoint, c'est la quête du A+. Est-ce que c'est dû au fait qu'ils sont maintenant des « clients »? Comme étudiant, je n'ai jamais considéré que j'étais là pour consommer, mais pour apprendre. Toutefois, j'ose dire que j'aimerais être étudiant aujourd'hui, pour profiter de toute la technologie et de ce qu'elle permet.

C'est cependant révélateur de constater que la présence du professeur est encore importante. Malgré toutes les technologies, les cours à distance et les cours en ligne, si on demande aux étudiants leur préférence, ils évoqueront la présence du professeur si c'est possible. L'aspect humain de la communication est encore important, c'est rassurant.

L'université est branchée sur la société. L'université ne peut s'isoler comme avant, elle ne peut se refermer sur elle-même. On doit répondre aux besoins de la société, mais pas au détriment de la réflexion. Produire des étudiants employables oui, mais former aussi des étudiants qui sont capables de penser, d'évoluer par eux-mêmes, voilà notre mission.

Le travail du professeur n'a pas réellement changé. Le contexte a cependant changé, mais les professeurs travaillent autant qu'avant, même encore plus, ils sont plus stressés qu'ils étaient. L'obligation de produire est beaucoup plus forte qu'elle était auparavant. L'obtention de subventions est beaucoup plus difficile. Les taux de succès aux grands Conseils sont sous les 20 %. Statistiquement, on est obligé de faire cinq demandes pour en gagner une. Quand on sait la quantité de travail qu'exige la rédaction d'une demande de subvention, il n'est pas étonnant que les jeunes professeurs vivent sous une pression constante, une pression à la performance. C'est un des facteurs importants qui a changé.

Dans les enquêtes faites sur le travail des professeurs et professeurs, on est loin de ce que véhiculent certaines personnes dans la société: « Ils ont quatre mois de vacances en été et un mois à Noël ». Ce n'est pas cela du tout. L'été, c'est la période la plus active du professeur. Il n'enseigne pas, d'accord, mais le professeur lit, mène à terme des projets de recherche, écrit, prépare et donne des conférences à des congrès. Un professeur d'université ça travaille longtemps et ça travaille fort. C'est engagé. Quand vient le temps d'être agrégé après quatre ans, s'il n'a pas produit, c'est terminé. Pour la titularisation, il faut que le professeur ait eu un apport significatif au monde de la recherche ou de l'enseignement dans son domaine. À l'Université Laval, les professeurs travaillent sans relâche pour maintenir des standards de haut niveau.

### LA STRUCTURE DE L'UNIVERSITÉ ET LE SPUL

Laval était une université traditionnelle et très hiérarchisée. Quand je suis entré, c'était un évêque, Monseigneur Vachon, qui en était le recteur. Toute la structure administrative était d'ailleurs cléricale: l'abbé Gingras aux finances, l'abbé Maranda aux ressources humaines, etc... On avait affaire à une structure patriarcale où on te faisait sentir que c'était une faveur d'être engagé comme professeur. À cette époque, on avait un respect presque maladif envers les autorités. Je me rappelle encore, j'avais eu un contrat d'un an. La deuxième année, on m'a offert une augmentation salariale de 200 \$, c'était 2 % de mon salaire. On te donnait ça parce qu'on t'aimait bien, parce que t'avais fait du bon travail et on te le disait d'ailleurs. On n'avait pas de syndicat à ce moment-là, le SPUL n'existait pas encore en 1973.

Le SPUL est l'héritier de l'APUL qui était une association patriarcale, beaucoup basée sur la notion de respect des plus vieux. Faut dire qu'à l'époque, il y avait peu d'universités. Le réseau des universités du Québec n'existait pas. J'étais jeune professeur, j'ai signé mon adhésion au syndicat au

début de juin 1974, j'avais la carte numéro 56. J'ai adhéré tout de suite et certains collègues ne se gênaient pas pour nous faire savoir qu'ils trouvaient ça indigne d'être syndiqué.

Quand les autorités ont constaté qu'elles étaient obligées de négocier avec les profs la première convention collective, ce fut difficile. On a dû faire une grève de quatre mois. À l'Université Laval, l'autorité religieuse menait et, un peu comme la reine, elle ne négociait pas avec ses sujets. Nous n'avions pas de modèle, nous ne savions pas comment négocier une convention collective. Nous avions des notions de collégialité, mais il fallait apprendre à les actualiser. La grève de 1976 ne s'est pas jouée sur les salaires, elle s'est faite sur le respect de la liberté universitaire et des personnes. Je tiens à rappeler le fameux cas des huit professeurs qui avaient été congédiés. On n'avait pas de fonds de grève à ce moment-là. Par solidarité, il y a eu des professeurs qui ont endossé personnellement les emprunts faits par le SPUL pour donner des prestations de grève. Le cas des huit est allé en arbitrage et on a remporté sur toute la ligne. La grève de 1976 nous a fourni la première occasion de connaître vraiment nos collègues des autres facultés. On se rencontrait sur les lignes de piquetage. On occupait le pavillon De Koninck. Ce fut un moment fort, car l'administration de l'université a été obligée de quitter le campus pour se réfugier à l'Auberge des Gouverneurs à Sainte-Foy. Ce fut le moment fondateur de nouveaux rapports avec l'administration. Les professeurs ont démontré qu'ils ne se feraient plus bousculer, qu'ils n'accepteraient plus des relations basées sur la condescendance. Au fil des 40 ans, il y eut trois autres grèves de courte durée, ce qui est peu somme toute.

Depuis, l'implication au SPUL n'a cessé de s'accroître. On rencontre des gens de tous les secteurs. C'est une richesse du SPUL d'être capable d'avoir des personnes provenant d'à peu près tous les départements et facultés. Dans le rapport annuel du Comité exécutif du SPUL, on peut noter qu'environ 160 professeurs et professeurs se sont impliqués sur une population d'environ 1 200 (si on ne comptabilise pas les professeurs-administrateurs). On constate donc que c'est plus de 10 % qui s'impliquent. C'est précieux, cela fait notre force et notre fierté. Le SPUL n'est pas une entité externe, il n'existe que par ses membres; le SPUL c'est nous tous, des professeurs et des professeurs, unis.

Pourquoi je suis impliqué au SPUL comme trésorier? C'est parce que j'ai voulu, en fin de carrière, remettre aujourd'hui à mes jeunes collègues ce que j'ai reçu comme jeune professeur autrefois. C'est « donner au suivant », un juste retour de l'ascenseur. Prendrez-vous le relais?



## LA RECHERCHE EN MOUVEMENT

### JOËL DE LA NOÛE

Professeur retraité  
Département des sciences animales

Comme dans bien des domaines, la recherche au Québec a connu des changements profonds depuis une cinquantaine d'années. Mon propos n'est pas de dresser un tableau complet de ces changements, mais plutôt de rendre compte de ce que j'ai pu observer depuis le début de ma carrière en 1960.

À cette époque, la recherche universitaire était menée, la plupart du temps, par des chercheurs individuels aux moyens modestes. Sauf quelques exceptions, le laboratoire de recherche typique comptait un professeur, un assistant ou une technicienne et quelques étudiants aux cycles supérieurs (alors appelés « étudiants gradués »)<sup>1</sup>. Les chercheurs universitaires avaient été formés pour la plupart à l'étranger, en particulier aux États-Unis et en France.

Au début de la Révolution tranquille, bien que certains chercheurs aient été inspirés et productifs, la recherche dans les universités québécoises était encore bien modeste. Il y avait des rencontres internationales certes, mais elles étaient peu fréquentes comparativement aux années subséquentes.

À partir des années 1960, certains regroupements de chercheurs s'amorcent. Pensons par exemple au Centre d'études nordiques fondé en 1961 où les vertus du travail en collaboration commencent à être appréciées. De nouveaux champs de recherche apparaissent, comme la biologie moléculaire qui débouchera sur la génétique moléculaire.

Dans les années 1970, un changement majeur est survenu avec la création du Fonds FCAC (Formation de chercheurs et actions concertées). Des équipes ont pu alors être financées et s'est ainsi amorcé un mouvement de structuration croissante de la recherche universitaire. Il existait encore peu de centres de recherche. Cependant, certains allaient naître en raison de l'efficacité de la mise en commun des compétences. Le financement accru et des programmes adaptés ont permis aux chercheurs et aux étudiants de participer à la vie scientifique internationale.

Dans les années 1980, et tout spécialement dans le milieu médical, l'ampleur de certains centres préfigure les grands regroupements qui se manifesteront plus tard. On encourage alors les collaborations multidisciplinaires et les initiatives interdisciplinaires pour faire face à la complexité des problèmes auxquels sont confrontées les sociétés contemporaines.

Le mouvement centripète de regroupement des compétences s'est poursuivi et amplifié pour se déployer, à partir de l'an 2000, à travers des réseaux de chercheurs provenant du Québec et du Canada. Une telle évolution est allée de pair avec une hyperspécialisation des démarches. Désormais, des articles cosignés par des dizaines d'auteurs seront publiés, chacun des signataires ne pouvant maîtriser qu'une fraction des connaissances.

L'hyperspécialisation (ou parcellisation) du savoir fait que les chercheurs doivent avoir des compétences de plus en plus pointues s'ils veulent apporter une contribution significative à l'avancement de la science. Cette focalisation croissante de la recherche aura, de façon apparemment paradoxale, un effet stimulant sur l'enseignement. En effet, ce dernier a pour mission de transmettre les connaissances dans une perspective synthétique. L'enseignant pourra donc, lui, structurer le propos et remettre en perspective les percées que font les chercheurs.

Un des changements majeurs pour la recherche a été sans contredit l'arrivée et le développement de l'informatique. Alors que, dans les années 1950, le moyen sophistiqué d'organiser des données consistait à enfiler de grandes tringles à travers les trous en bordure de cartes perforées empilées, l'apparition des ordinateurs de plus en plus performants a considérablement accru les capacités d'analyse. Sont ainsi apparus de nouveaux hybrides, telle la bio-informatique.

L'informatique, le perfectionnement des moyens analytiques et la mondialisation des échanges expliquent probablement le changement important que j'observe dans la formation par la recherche. Dans les domaines que je connais, les étudiants aux cycles supérieurs me semblent connaître mieux l'état des connaissances dans leur discipline et mènent des travaux souvent complexes dont ils livrent volontiers les résultats partout sur la planète (quand les fonds le permettent...!).

L'évolution qui s'était amorcée avec la création des centres de recherche et des instituts va se poursuivre et s'amplifier. On verra d'ailleurs apparaître de plus en plus des collaborations entre spécialistes des sciences expérimentales et chercheurs en sciences humaines. De vastes travaux de recherche devront être assurés par les universités, souvent en collaboration les unes avec les autres. D'autres travaux

<sup>1</sup> Ils étaient alors moins de cinq cents à l'Université Laval.

de recherche, plus pointus, seront le plus souvent l'objet de contrats ou seront poursuivis par les entreprises.

Ces perspectives débouchent sur deux conséquences. L'une a trait aux chercheurs qui deviendront des gestionnaires de la recherche, avec d'importants budgets et la responsabilité de coordonner le travail de nombreuses personnes. L'autre touche les étudiantes et étudiants qui œuvreront dans des contextes qui ne seront plus disciplinaires; les activités de formation s'en trouveront enrichies, avec peut-être le risque d'une certaine superficialité.

Ce petit tour d'horizon, bien que partiel, permet un constat: en peu de temps, la communauté scientifique et savante québécoise a connu une évolution qui l'a propulsée dans le peloton de tête dans bien des champs de la connaissance. Tout comme dans le domaine socio-économique, la démonstration a été faite d'une capacité d'adaptation phénoménale. Celle-ci est d'ailleurs bien illustrée par le fait que plus de six mille étudiantes et étudiants œuvrent maintenant aux cycles supérieurs à l'Université Laval et qu'on les retrouve dans divers secteurs de la société, y compris dans des entreprises qui, pour certaines, sont capables d'interagir sur un pied d'égalité avec les universités. Dorénavant, la recherche de qualité n'est plus un monopole universitaire.

Une telle évolution soulève, bien sûr, un questionnement: dans quelle mesure, les chercheurs universitaires peuvent-ils garder leur liberté d'action dans le contexte d'un financement croissant en partenariat avec le secteur privé? Il serait abusif de présenter celui-ci comme étant systématiquement un partenaire assoiffé de profits, de secrets et d'avidité quant à la propriété intellectuelle. Il serait également erroné d'imaginer que l'université a le monopole de la recherche: de plus en plus d'entreprises ont des capacités de recherche et du personnel compétent (que nous avons formé) et entreprennent des travaux de recherche qui, parfois, peuvent être de nature fondamentale.

Peut-être est-il temps de nous poser des questions et de nous demander s'il ne serait pas opportun que des étudiantes et étudiants aux cycles supérieurs acquièrent certaines de leurs compétences en recherche dans les entreprises. Le contexte me semble propice aussi pour revoir les positions universitaires sur la propriété intellectuelle. Si des entreprises qui peuvent se faire compétition – mais qui parfois collaborent aussi sur des thématiques communes – trouvent le moyen de s'entendre sur l'exploitation des résultats de recherches menées en commun, on peut se demander si l'attitude crispée de l'Université n'est pas à reconsidérer pour l'exploitation de résultats issus de travaux de recherche réalisés en partenariat.

## L'ÈRE MARCHANDE DE L'UNIVERSITÉ

Ce que je livre ici n'est guère plus qu'une opinion, qu'un ensemble d'impressions. Elles ne sont pas gratuites pour autant, puisque je les adosse à mon expérience de 11 ans d'enseignement à l'Université Laval. Mais il reste que ces propos sont discutables, c'est-à-dire qu'ils peuvent être questionnés, affinés, voire contestés. C'est bien, me semble-t-il, la vertu recherchée pour ce genre de texte, qui doit faire l'économie des longues discussions et qui ne peut que simplifier des enjeux complexes.

De multiples mutations touchent le monde universitaire québécois. Je ne garderai que celle qui me questionne le plus, la marchandisation accrue de l'institution universitaire. Je définis sommairement la marchandisation comme suit:

l'intégration de plus en plus poussée de l'institution (ses structures, ses modes de fonctionnement, ses finalités, son imaginaire et les pratiques de ses membres) dans les logiques actuelles du marché. L'université est considérée, selon les termes consacrés, comme un acteur majeur de l'«économie» du savoir. Cette expression économique de la mission universitaire a bien fixé dans le langage cette mutation qui, par ailleurs, n'est pas nouvelle. En effet, on parlait déjà de cette «colonisation» de la sphère universitaire par la logique marchande lors de mes études dans les années 1990<sup>1</sup>. C'est pourquoi je ne m'attarderai ici qu'à deux signes qui, selon moi, traduisent la pénétration plus profonde de cette logique au sein de la vie universitaire.



Photographie: Jacques Rivet

**GUY JOBIN**  
Faculté de théologie  
et des sciences religieuses

<sup>1</sup> C'est le cas de l'ouvrage de Michel Freitag, *Le naufrage de l'université et autres essais d'épistémologie politique*, Québec, Nuit blanche, 1995.

Le premier signe est spectaculaire et tangible. C'est la féroce compétition que se livrent les établissements universitaires pour conquérir de nouveaux marchés, de nouvelles « clientèles », et ce, aux niveaux local, national et international. L'exemple le plus patent est à mon avis la mise sur pied de campus satellites « dans la cour » d'institutions déjà établies. À l'heure de la pédagogie numérique, ce phénomène ne cesse de (me) questionner. Il n'y a plus de chasse gardée. On pourrait s'en réjouir... mais c'est aussi le signe d'une forme de dérégulation de rapports autrefois vécus sous le mode de l'« entente cordiale » entre institutions.

Le second signe de la marchandisation se manifeste par une mutation du lien entre les étudiantes et étudiants et l'institution universitaire. L'idée fondatrice de l'université – qu'elle est une communauté de maîtres et d'étudiants – s'étiolle. Le marché rend anonyme. Le marché individualise. Il crée la foule, c'est-à-dire qu'il agrège, en une masse, des consommateurs qui cherchent à satisfaire leurs besoins (réels ou créés). Loin de moi, l'idée de prôner une université élitiste ou de me lamenter sur l'acquis d'une démocratisation de l'accès aux études supérieures. Pourtant, rien n'oblige à faire rimer la démocratisation de l'accès aux études supérieures

avec la marchandisation du savoir. À ce titre, le choc du printemps « érable » a révélé que, pour une forte minorité d'étudiantes et étudiants des universités québécoises, la production et la transmission des savoirs ont encore une dimension sociale et que la formation universitaire ne se limite pas à l'apprentissage solitaire d'un métier parmi une foule. Il semble cependant que pour une majorité de la « clientèle » étudiante, l'université doit « donner » des cours, peu importe le coût et peu importe si ce coût réduit à long terme les acquis de la démocratisation. On pourra bien sûr contester cette lecture rapide d'un débat complexe, mais le constat que j'en tire révèle que, pour bien des citoyennes et citoyens, étudiantes et étudiants ou non, la formation universitaire n'a d'autre fonction sociale que de former pour le marché.

L'université ne mérite peut-être plus le reproche d'être une tour d'ivoire. Toutefois, il serait dommage que la principale raison de ce fait soit la séduction exercée par l'« économie » du savoir (ou la contrainte forcée de jouer selon les règles qu'elle impose). Ne plus être une tour d'ivoire est une chose, être considérée comme une machine à livrer du savoir en est une autre.



Photographie: Jacques Rivet

**MARIE-ÈVE ARBOUR**  
Faculté de droit

## D'APPARENTES BANALITÉS...

Les questions que soulèvent les mutations au sein de notre université amènent une analyse unito-centrique, à défaut de ne pouvoir appréhender sérieusement le quotidien des facultés autres que celle à laquelle j'appartiens depuis 2004. C'est ce regard décennal posé sur le changement que l'on me demande d'exprimer, alimenté qu'il est par la lecture de l'intéressant ouvrage de Margaret Thornton (2012), *Privatising the Public University – The Case of Law*. Je limiterai mes observations à trois apparentes banalités du quotidien : la prolifération des ordinateurs portables en salle de cours, la plate-formisation de l'enseignement et la transformation des rapports unissant la pratique privée au corps professoral.

### À PROPOS DES CARRÉS NOIRS

Indéniablement, cette dernière décennie a été marquée par l'arrivée des ordinateurs portables des étudiantes et étudiants dans l'enceinte des salles de cours. D'emblée, certains ont suggéré que Skype, Facebook ou les textos l'emportent sur une prise de notes assidue; comme si les journaux, les

petits billets, le rêve, voire le sommeil n'avaient jamais détourné l'attention des étudiantes et étudiants de l'ère prétechnologique souffrant d'ennui ou de fatigue (j'en étais). À nous de nous rendre intéressants?

Ne m'apparaît donc pas réellement dérangeante, en soi, la multiplication, en auditorium, de ces carrés noirs, ni même cette pluie de tictacs qui les accompagne et qui nous sert aussi – mieux que nos évaluations? – « d'intéress-o-mètre » du cours. Non. Le désavantage le plus marqué, me semble-t-il, est que les ordinateurs isolent leurs maîtres du reste du groupe, le réduisant à un agglomérat de numéros de matricule.

Cet obstacle à une méthode pédagogique vivante que l'on cherche toujours à mettre en œuvre explique que certaines facultés de droit nord-américaines les aient bannis de leurs salles de cours, question de redonner ses lettres de noblesse aux francs regards, aux sourires en coin, aux froncements de sourcils collectifs, aussi vitaux, en auditorium, que l'oxygène. Ont-ils bien fait? Je me le demande parfois.

## LA PLATE-FORMISATION DE L'ENSEIGNEMENT

En parallèle, on nous demande d'alimenter ces mêmes carrés noirs en projetant notre alter ego cybernétique sur un site de cours que l'on veut plus ou moins personnalisé. Voici donc que les professeures et professeurs doivent enlever leur masque alors que les étudiantes et étudiants l'arborescent en tout temps derrière leur écran. C'est du moins le sentiment que cette inversion des rôles induit; un changement trop récent pour savoir s'il est négatif ou positif. Il m'apparaît pourtant important.

Honnêteté pédagogique oblige, je dois avouer me situer, à ce sujet, « dans la bonne moyenne »; utilisant volontiers PowerPoint et les listes de courriel, rechignant un peu devant mes sites ENA qui m'apparaissent puérils du point de vue infographique, superfétatoires côté contenu. En clair: mornes. J'avoue envier mes collègues qui offrent aux étudiantes et étudiants des sites magnifiques (blogues, forums, contenus détaillés, multimédias, etc.), tout en continuant de penser que le temps investi, à défaut de ressources allouées, serait mieux passé à faire autre chose. Chacun son métier, me dis-je à l'issue d'une formation suivie, même si mon cyberspectre si plat me donne des complexes que je tente de camoufler à l'aide d'autres petits feux d'artifices pédagogiques. Que de stratagèmes!

## LA PRATIQUE PRIVÉE TRADITIONNELLE ET LA FACULTÉ

Dans un tout autre ordre d'idées – et c'est probablement là aussi un changement significatif – notons le renouvellement d'un corps professoral qui m'apparaît de plus en plus déta-

ché du Barreau du Québec. Venus de l'étranger ou d'ici, la vague de collègues embauchés depuis 2004 semble plus encline à performer du côté de la recherche fondamentale (dont le financement relève, au demeurant, de l'acrobatie intellectuelle) que de celui des heures facturables. Plusieurs ne sont pas membres du Barreau du Québec. Serait-ce que les attentes sont telles, en début de carrière, que l'on renonce à imaginer toute tâche paraprofessorale?

Cette indifférence à la pratique privée signale-t-elle une tendance de la recherche et de l'enseignement du droit vers une ère plus mature, autosuffisante, plus proche des sciences sociales que de l'exégèse sophistiquée des textes de loi, ou n'est-elle qu'une parenthèse due à la formation souvent tardive de la cellule familiale? Probablement un peu des deux.

À l'opposé de cette tendance, la présence du Barreau et de la pratique privée au sein de la Faculté continue de séduire le bassin étudiant qui demeure sensible au mythe du fameux profil indicatif du Barreau (une liste de cours jugés en adéquation avec la formation professionnelle qu'il dispense). Les étudiantes et étudiants succombent aussi à l'émulation créée par les petites bourses d'excellence qu'offrent les cabinets privés de même qu'à l'attrait qu'exerce la traditionnelle « course aux stages » qui marque la deuxième année de bac. Sous cet angle, la présence de plus en plus grande de professeures et professeurs chercheurs dans l'âme ne contraste-t-elle pas avec le désir de nos étudiantes et étudiants d'embrasser la « vraie vie » en pratique privée?

## À LA VOLÉE

Photo: Studio Daniel Dugas



## DE PLUS EN PLUS

## L'ÉDUCATION EN LIGNE

### MARTINE MOTTET

Département d'études sur  
l'enseignement et l'apprentissage

À la clientèle adulte qui veut suivre des cours à distance pour concilier travail-famille-études s'ajoutent aujourd'hui des étudiantes et étudiants en formation initiale. Ils sont de plus en plus nombreux à avoir étudié en ligne dès le primaire et au secondaire, par choix, pour des cours de rattrapage et parfois par obligation, comme c'est le cas dans certains états américains. Il faut aussi compter avec les cours en ligne ouverts et massifs (CLOM) ou en anglais MOOC (Massive Open Online Courses), dispensés par des sommités internationales à des milliers d'apprenants. Encensés par les uns, décriés par les autres, ces phénomènes sont certainement incontournables. Il y a là matière à réflexion sur nos pratiques d'enseignement pour faire face à ces importantes transformations en pédagogie universitaire.



Photo : James Everett

## RÉFLEXIONS...

### AU TEMPS DES MUTATIONS

**CLAUDE BAZIN**

Département de génie des mines,  
de la métallurgie et des matériaux

Il semble que le gain en efficacité que devraient fournir ces nouvelles technologies est largement effacé par la distraction que ces technologies amènent, pas seulement pour les étudiants, mais aussi pour les enseignants et les employés qui donnent des services aux étudiants. De plus, la facilité avec laquelle il est possible de trouver de l'information entraîne une paresse intellectuelle qu'il est difficile de combattre pour un enseignant. On se contente malheureusement de l'information rapidement disponible sur le WEB. Wikipédia a remplacé la bibliothèque, le jugement et la capacité critique de nombreux étudiants à tous les cycles.

Depuis quelques années, il est désolant de constater que l'engagement de nouveaux professeurs en génie ne tourne qu'autour de chaires subventionnées par l'industrie et le gouvernement, de sorte que le profil des postes est souvent défini avant d'être soumis à l'assemblée des professeurs d'une unité. À mon sens, il y a un manque de clarté dans le processus d'engagement en général.



Photographie : Jacques Rivet

## L'IMPLICATION UNIVERSITAIRE

### AU SEIN DES MILIEUX PROFESSIONNELS

**MARC GERVAIS**

Département  
des sciences géomatiques

Afin de contribuer à la réflexion portant sur les multiples mutations qui s'opèrent actuellement au sein de la mission universitaire, j'ai décidé de partager mon expérience personnelle. Mon cheminement probablement atypique par rapport aux carrières universitaires habituelles, témoigne des avantages de la formation continue offerte en milieux professionnels.

Avant d'entamer mes études doctorales, j'ai agi comme consultant en pratique privée pendant 15 ans. J'ai ensuite débuté ma carrière de professeur à l'Université Laval, carrière que je mène avec passion depuis près de 10 ans. J'ai aussi été membre et président du conseil d'administration de l'Ordre des arpenteurs-géomètres du Québec et j'ai participé au processus disciplinaire en agissant comme syndic-adjoint pendant plusieurs années.

Au cours des dernières années, j'ai participé comme formateur à plus de 85 journées de formation continue auprès

de professionnels œuvrant dans divers domaines, soit des arpenteurs-géomètres, courtiers en immeuble, avocats, notaires et gestionnaires de projets. Mon cheminement professionnel m'a donc permis d'acquérir une connaissance approfondie autant du contexte professionnel que du contexte universitaire.

J'aurais pu vous entretenir des avantages pour une communauté de professionnels d'établir des liens étroits avec des professeurs-chercheurs. Toutefois, cet aspect se démontre aisément puisqu'il est pratique courante actuellement dans l'industrie de mettre à profit les professeurs-chercheurs dans le développement de cours de formation continue.

La question à laquelle je vais plutôt tenter de répondre consiste à évaluer dans quelle mesure la participation d'un professeur à des programmes professionnels de formation continue peut être profitable pour l'avancement de la science tout comme pour sa carrière personnelle.

## IMPACTS POTENTIELS

### POUR LA RECHERCHE ET POUR L'ENSEIGNEMENT

Tout d'abord, je perçois les cours de formation continue comme une opportunité de présenter ou de valider certains résultats scientifiques. Par l'évaluation des pairs, la communauté scientifique possède son propre système de validation de la scientificité des recherches et de leurs résultats. Il peut être tentant de dénigrer la capacité des professionnels de l'industrie à juger du caractère scientifique d'une théorie ou d'un procédé. Cependant, mon expérience m'a démontré que, pour certaines questions de recherche, il est plus difficile de passer le test auprès de ces derniers qu'auprès des pairs universitaires. Les professionnels peuvent être particulièrement critiques pour évaluer la faisabilité de nouveaux procédés.

Ensuite, un cours de formation continue peut être considéré comme faisant partie de l'étape expérimentale d'une recherche. Lorsque la formation est offerte à des centaines de personnes, cela constitue une belle occasion de tester la faisabilité d'un nouveau concept, d'une nouvelle théorie ou d'un nouveau procédé et de les bonifier en fonction des commentaires reçus.

Par ailleurs, les échanges qui surviennent inévitablement lors des cours de formation continue permettent au formateur de prendre connaissance des véritables enjeux au sein de la pratique professionnelle et d'identifier les sujets ou les situations qui inquiètent ou préoccupent les professionnels. Des questions de recherche intéressantes peuvent même parfois être identifiées. De plus, dans certains cas, les demandes de la communauté de professionnels sont en lien avec les nouveaux besoins sociétaux, lesquels ne peuvent être ignorés par l'université puisque cela découle de l'essence même de sa mission de formation.

De plus, les notes de cours développées dans le cadre de ces formations peuvent être majoritairement récupérées et adaptées pour les cours universitaires. L'expérience a démontré que les étudiants accordent un intérêt marqué pour des contenus pédagogiques qui sont en lien direct avec leur future pratique professionnelle.

Finalement, les formations continues constituent une belle opportunité pour un professeur d'influencer voire de provoquer une modification des pratiques professionnelles existantes. La crédibilité du formateur, la clarté de ses notes de cours et la rigueur de son argumentation sont autant de facteurs pouvant contribuer à hausser la qualité des actes professionnels posés par une communauté. De plus, dans certaines circonstances, des notes de cours peuvent être reprises par les tribunaux pour soutenir les décisions rendues, ce qui témoigne du pouvoir d'influence que possède un professeur sur les règles de l'art reconnues au sein d'une communauté.

Certes, je n'ai pas la prétention de vous avoir transmis le résultat d'une démarche scientifique rigoureuse. Je vous offre tout simplement le fruit de ma vaste expérience en formation continue et de ma présence soutenue depuis 30 ans au sein de différentes communautés professionnelles.

Les impacts ou avantages identifiés ne sont assurément pas présents pour tous les types de formation, ni dans tous les contextes. Néanmoins, le développement de cours de formation continue demeure pour moi une façon de maintenir un contact étroit avec les milieux professionnels et d'identifier de nouvelles problématiques de recherche concrètes. Pour un professeur, cette avenue ne devrait pas être négligée, d'autant que l'implication au sein des milieux professionnels est considérée de manière positive par l'Université Laval lorsque vient le temps de l'agrégation ou de la titularisation.

## DES DÉFIS MULTIPLES

D'une gouvernance à l'autre, d'une priorité à l'autre, d'un département à l'autre, de subventionnel à régulier, j'ai modulé mes tâches de professeure d'université au fil des ans. Je demeure une des pionnières dans un domaine qui était surtout réservé aux hommes. L'enseignement à la fine pointe des connaissances demeure un défi de recherche,

de participation à des rencontres scientifiques, de lectures, de rédaction scientifique et de bénévolat par l'édition, l'évaluation d'articles scientifiques et de subventions.

De l'enseignement aux grands groupes à l'enseignement intensif hors campus, à celui à distance par Internet, à celui plus spécialisé aux cycles supérieurs, et maintenant au



Photographie : Jacques Rivet

**CHANTAL BEAUCHAMP**  
Département de phytologie

grand public, ma carrière en enseignement s'est surtout démarquée par la création de nouveaux cours. Les formats d'enseignement se sont diversifiés pour répondre aux différents besoins des étudiants. Je n'ai cessé de composer et d'améliorer des cours. L'artiste a pu créer et les connaissances à la fine pointe du savoir ont pu être transférées sous différentes formes.

Les cours donnés à des grands groupes, pour les étudiants du baccalauréat, sont toujours un défi à cause d'une discipline plus stricte. Cependant, une fois l'attention captée, les étudiants ont une écoute active. Nous ne sommes plus toujours entre nous. Les textos, Facetime et autres médias sont aussi en classe. Ces distractions n'attendent plus la fin du cours. Les pauses passent trop rapidement, avec des questions hors du contenu de cours, mais souvent fort pertinentes. Quant à avoir accès à une professeure spécialiste, pourquoi ne pas lui poser toutes nos questions? Après les pauses, la structure du cours reprend ses droits et se centre à nouveau sur les connaissances.

L'enseignement hors campus, les vendredis et samedis, m'a offert la chance de participer à la création de nouveaux cours dans un nouveau programme, et ce, dans un nouveau format. Cependant, le temps file. Les déplacements, les tempêtes de neige, le transport des notes de cours, les petits dimanches pour planifier la vie de tous les jours avec de jeunes enfants et les autres cours restent un défi d'organisation. Pourquoi le faire? Le plaisir d'enseigner à des étudiants avides de connaissances est une excellente source de motivation.

Il en va de même du défi posé par la formation à distance avec des cours offerts uniquement par Internet. Il s'agit là d'une expérience que j'ai appréciée. Le plaisir de rédiger un cours avec un texte classique, d'échanger sur les forums de discussion, de faire réaliser des études de cas à des étudiants allant de l'Abitibi à la Gaspésie, en passant par la ville de Québec, et de lire (et corriger!) la diversité des champs d'intérêt de nos étudiants virtuels, tout cela a été un privilège.

Les séminaires adressés aux groupes restreints d'étudiants aux cycles supérieurs créent une dynamique fort différente où la discussion peut se concentrer sur les projets de recherche ou tout simplement permettre d'apprendre à ceux qui débudent. L'intérêt des étudiants pour leur projet de recherche et le partage des expériences vécues développent le jugement et l'esprit critique et offrent une ouverture vers une communauté d'apprenants et d'enseignants. Signe des temps nouveaux, les pauses avec ces étudiants passent aussi trop rapidement, étant accaparées à répondre aux courriels et aux textos.

Il est important d'ouvrir l'Université Laval à tous les publics par des entrevues dans les médias et l'encadrement d'étudiants pour les expo-sciences ou de stagiaires provenant des niveaux préuniversitaires. Finalement, l'enseignement pour le plaisir de partager avec la communauté avec différents thèmes, ateliers et visites lors d'une école d'été en agriculture urbaine s'est avéré une expérience enrichissante par l'enthousiasme suscité. D'autres défis pour maintenir le feu sacré de partager les savoirs et d'éduquer.

Ce qu'il faut retenir, c'est que le plaisir de transmettre les nouvelles connaissances est essentiel pour rester une passionnée de l'enseignement avec toutes les technologies d'aujourd'hui.

Au cours de ma carrière, j'ai aussi couvert tous les types de recherche, dont la recherche subventionnée par des partenaires privés et publics. J'ai eu la chance de faire de la recherche avec des compagnies respectueuses des chercheurs et où la confiance envers les chercheurs était réelle. J'ai pu faire de la recherche avec des équipes de chercheurs extraordinaires, de haut calibre et collaboratifs. Les étudiants des deuxième et troisième cycles en sont sortis gagnants avec des fonds de recherche disponibles pour les soutenir financièrement et assurer leurs besoins en équipement et fournitures de laboratoire. Cette très belle expérience s'est poursuivie par des partenariats avec les chercheurs du fédéral et du provincial. Aujourd'hui, les fonds de recherche sont plus restreints. Les coupures budgétaires ont augmenté au fil des ans. Le contexte a évolué, allant du développement aux compressions désormais constantes, la compétition est de plus en plus vive. Chaque secteur fait valoir son importance pour obtenir sa part de fonds de recherche. Il faut être inséré dans des réseaux de recherche interuniversitaires pour réussir. Avec les coupures de postes un peu partout, il faut développer de nouvelles formes de partenariat. La force créatrice des universitaires ne doit pas être entravée par des problèmes budgétaires. Car, en l'absence d'investissement, il n'y a ni création, ni innovation et ni développement.

En conclusion, tout au long de mes années à l'Université Laval, j'ai pu m'exprimer par une productivité continue. Effectuer de l'excellente recherche universitaire et transférer rapidement ces nouvelles connaissances aux étudiants, à l'industrie et au public en général, et cela, dans des domaines complexes impliquant à la fois les aspects juridiques, environnementaux, agronomiques et économiques est un défi de tous les jours qui maintient le feu sacré pour mon travail universitaire.

## NUMÉROS déjà parus

Disponibles sur le site Internet du SPUL: [spul.ulaval.ca/spul-publications/le-spul-lien/](http://spul.ulaval.ca/spul-publications/le-spul-lien/)

**LA CRÉATION SOUS L'ANGLE DE LA RECHERCHE UNIVERSITAIRE,**  
mars 2013, coordonné par Philippe Dubé et réalisé par les membres du Comité sur les communications

**LA FONCTIONNALISATION DE L'UNIVERSITÉ,**  
juin 2012, coordonné par les membres du Comité sur les communications

**L'UNIVERSITÉ EN SOI,**  
septembre 2011, coordonné par Colette Brin et Lyne Létourneau

**UNIVERSITÉ ET SOCIÉTÉ,**  
mars 2011, coordonné par Marie J. Lachance et Philippe Dubé

**PÉDAGOGUES BRANCHÉS,**  
juin 2010, coordonné par Suzanne-G. Chartrand et Jacques Rivet

**PROPOS D'ENVOI,**  
mai 2009, coordonné par Marie J. Lachance

**LES RÔLES DU PROFESSEUR: ENJEUX ET NOUVEAUX DÉFIS,**  
septembre 2008, coordonné par Colette Brin

**LA PASSION DE L'ENSEIGNEMENT,**  
décembre 2007, coordonné par Jacques Rivet

**L'ENGAGEMENT,**  
mai 2007, coordonné par Pierre-Mathieu Charest et Philippe Dubé

**LES FEMMES À L'UNIVERSITÉ LAVAL,**  
décembre 2006, coordonné par Pierre-Mathieu Charest

**LA SANTÉ AU TRAVAIL,**  
mai 2006, coordonné par Christiane Kègle

**L'ENQUÊTE SUR LES COMMUNICATIONS DU SPUL,**  
décembre 2005, coordonné par Chantale Jeanrie et Alain Lavigne

## ÉQUIPE ÉDITORIALE du **spul**<sup>lien</sup>

Le bulletin socioprofessionnel du Syndicat des professeurs et professeurs de l'Université Laval

Le SPUL-lien est le journal socioprofessionnel du Syndicat des professeurs et professeures de l'Université Laval (SPUL). Sa coordination est assurée par les membres du Comité sur les communications. Son contenu est consacré à l'information à caractère socioprofessionnel, ainsi qu'aux enjeux actuels d'intérêt général pour les membres. Les échanges avec les lectrices et lecteurs sont encouragés ([Spul-lien@spul.ulaval.ca](mailto:Spul-lien@spul.ulaval.ca)). Les auteures et auteurs sont responsables de leurs propos et de leurs opinions.

CHRISTIAN DESJARDIS, Département d'information et de communication

PHILIPPE DUBÉ, président, Département des sciences historiques

MARIE J. LACHANCE, Département d'économie agroalimentaire et des sciences de la consommation

MARGOT KASZAP, Département d'études sur l'enseignement et l'apprentissage

JACQUES RIVET, Département d'information et de communication

ANNIE ROYER, Département d'économie agroalimentaire et des sciences de la consommation

LUCIE HUDON, adjointe administrative, SPUL, réviseure

FRIDA FRANCO, graphiste

**spul**  
SYNDICAT DES PROFESSEURS  
ET PROFESSEURES  
DE L'UNIVERSITÉ LAVAL

Pavillon Alphonse-Desjardins  
2325, rue de l'Université  
Bureau 3339  
Université Laval  
Québec (Québec) G1V 0A6

Tél. : 418 656.2955  
Télec. : 418 656.5377

[spul@spul.ulaval.ca](mailto:spul@spul.ulaval.ca)

[www.spul.ulaval.ca](http://www.spul.ulaval.ca)